



Cour de France.fr / Vie quotidienne / Corps, costume et parure / Etudes modernes / L'habit de livrée dans la Maison civile du roi : entre prestige et servitude

**François Lafabrie**

## **L'habit de livrée dans la Maison civile du roi : entre prestige et servitude**

Article. Source : Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles

**François Lafabrie, « L'habit de livrée dans la Maison civile du roi : entre prestige et servitude », Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles [En ligne], Articles et études, mis en ligne le 09 août 2011, consulté le 14 novembre 2011. URL : <http://crcv.revues.org/11373> ; DOI : 10.4000/crcv.11373**

### **Résumé**

Les livrées de la Maison civile du roi étaient des habits particuliers. Leur apparence, définitivement codifiée dans les années 1660, affichait, par leurs couleurs et galons, l'appartenance de leur porteur au service du souverain. Elles reflétaient par ailleurs la hiérarchie qui régnait au sein de la Maison du roi : la variation des étoffes, mais surtout des matériaux et de la largeur des galons, permettait aux contemporains d'identifier clairement les différentes charges de la Maison du roi. En outre, les livrées royales revêtaient une dimension de prestige qui leur était propre : en témoignent le luxe de leurs galons, les sommes qui leur étaient consacrées, le nombre de gens qui les portaient à la Cour et au-delà, ou encore les conflits d'intérêt qu'elles suscitaient. Elles étaient même demandées hors de la Maison du roi. La très stricte réglementation qui encadrait autant leur apparence que les étapes de leur confection montre à quel point ce vêtement, usuel par essence, prenait à la Cour de l'importance, en tant que véritable reflet de la puissance royale. Les habits de livrée se plaçaient donc à la jonction de l'habit de cour et du costume domestique.

[Consulter l'article \(revues.org\)](http://crcv.revues.org/11373)